

CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération - Hiver 2025 - N°39



Beaune Côte et Sud : Champion du dynamisme territorial

- Un territoire à faible chômage et riche en perspectives
- Un engagement fort pour le sport et les infrastructures de demain



RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :
BEAUNECOTEETSUD.COM

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



Chers amis,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2025.

L'année qui s'ouvre sera marquée par de nombreux projets porteurs d'avenir pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Parmi ceux-ci, l'ouverture de deux nouveaux équipements communautaires structurants : le tout nouveau centre périscolaire de Savigny-lès-Beaune et le complexe sportif de Ladoix-Serrigny.

Dans quelques mois, ce sera la pose de la première pierre du complexe sportif de Nolay, ainsi que la réouverture de Beaune « Côté Plage », la baignade naturelle, qui a fait l'objet de plusieurs mois de travaux.

Ces projets témoignent de notre volonté de doter notre territoire d'infrastructures ambitieuses, adaptées aux besoins de notre territoire, de nos clubs et de nos sportifs.

Le sport, véritable moteur de cohésion et de dynamisme, est donc particulièrement à l'honneur en 2025.

Avec un investissement record de 28 millions d'euros, l'année 2025 est plus que jamais l'année d'une volonté affirmée du développement de notre territoire au profit de ses habitants.

Cet engagement financier est permis sans augmentation de la fiscalité locale, par la réussite économique que nous connaissons depuis maintenant plusieurs années, issue des efforts de notre collectivité et de l'attractivité de nos zones de développement.

2024 a vu en effet plus d'une vingtaine d'entreprises nouvelles s'implanter à Beaune et dans sa périphérie.

La ZAC du Pré Fleuri à Chagny et à Chassagne n'a pas été en reste, une deuxième phase étant aujourd'hui en construction.

Cet essor a cependant tenu compte de notre engagement pour une mobilité durable, avec le lancement de dispositifs novateurs

respectueux de l'environnement, avec une priorité au covoiturage et aux transports collectifs électriques.

Le cadre de vie n'a pas été oublié, donnant la priorité au verdissement et à la solidarité des territoires, notamment au profit de notre plateau des Hautes Côtes.

Une nouvelle édition des manifestations liées à Vivons Plus Haut sera à nouveau organisée, avec un événement phare à Bouze-lès-Beaune les 16 et 17 mai 2025.

Chers amis, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, c'est avant tout vous : des habitants engagés, solidaires et acteurs du quotidien. Ensemble, nous bâtissons un territoire d'avenir, à la hauteur de nos ambitions.

Très belle année à toutes et à tous.

Alain SUGUENOT

Président de l'Agglomération - Maire de BEAUNE



Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com

Directeur de la Publication : Denis THOMAS
Directrices de la rédaction : Chloë GUERRE &
Estelle COGNARD

Photos : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Ville de Beaune, BVL Architecture, Club Sportif Beaunois, Saint-Vincent 2025, Adobe Stock, AJEANCE et BLP RCC Architecture et Patrimoine.

Dessins : Freepik
Page de couverture :
Photo enfants CSB Beaune.
Impression :
Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires



ON VOUS EXPLIQUE

L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la Communauté de l'Agglomération Beune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi...
- **L'équilibre social de l'habitat** : Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement** : eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels** : zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beune Côte et Plage



- **Les équipements sportifs** : stades et complexes sportifs d'intérêt communautaire
- **La voirie** : création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoiturage)
- **L'action famille** : la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques** : école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

L'AGGLO EN IMAGES



LE DYNAMISME DE L'EMPLOI

DHL EXPRESS : LE NOUVEL HABITANT DE LA ZAC DES CERISIÈRES

Beaune se distingue par un faible taux de chômage de près de 4%. L'Agglomération connaît une forte tension de main-d'œuvre dans les secteurs du tourisme, de la logistique, et de l'industrie. L'implantation de DHL Express dans la ZAC des Cerisières, a de nouveau créé plusieurs dizaines d'emplois.

DHL Express, leader du transport express international en France, a choisi Beaune pour implanter un nouveau pôle stratégique. Philippe Prétat, PDG de DHL Express France, présentait, fin octobre, ce centre où 8 millions d'euros ont été investis.

Un bâtiment à haute performance énergétique, capable de traiter jusqu'à 3700 colis et enveloppes par heure, qui place la transition écologique au cœur de son activité. DHL Express étudie la possibilité de livraison cyclable dans les rues de Beaune, tandis que 2/3 de ses véhicules seront à zéro émission d'ici le printemps.

Beaune s'enrichit à nouveau ainsi d'un acteur économique important, qui laisse entrevoir d'autres implantations



d'envergure dans le cadre de la phase 2 de l'extension de la ZAC des Cerisières.

GROUPE DE TRAVAIL À LA ZAC PORTE DE BEAUNE



Depuis plusieurs mois, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud déploie sa stratégie d'attractivité territoriale.

L'Agglomération a ainsi engagé des actions dans le domaine de la formation et va également mener cette année une réflexion pour définir une nouvelle stratégie en matière de mobilité.

Souhaitant que les entreprises du territoire soient pleinement associées à ces démarches, des rencontres sont organisées

à l'échelle des zones d'activités. Une première rencontre a eu lieu en ZAC Porte de Beaune afin d'échanger sur ces deux priorités.

L'objectif est de mettre les entreprises au cœur des actions, à la fois en écoutant leurs besoins mais également les actions qu'elles peuvent mettre en place.

FORUM BEAUN'EMPLOI



La seconde édition du forum Beaun'Emploi, organisé le 15 octobre 2024 par France Travail Beaune, a rencontré un réel succès, avec plus de 500 participants et 38 employeurs présents au Palais des Congrès de Beaune.

Ce forum permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer et d'échanger avec les entreprises locales. Des ateliers pratiques sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens, et des conférences sur les métiers d'avenir étaient également au programme.

Rendez-vous au printemps pour une troisième.

**En 2024 le taux de chômage à Beaune s'élevait à 4.2%.
Il s'agit du plus faible taux de chômage de la région Bourgogne-Franche-Comté.**



Avec un faible taux de chômage et une économie diversifiée, notre territoire se distingue par son dynamisme et son attractivité. Les initiatives comme l'installation de nouvelles entreprises ou le succès du forum Beaun'Emploi reflètent notre engagement à créer un environnement propice à l'emploi. Beaune Côte et Sud confirme ainsi son rôle de moteur économique pour la région.



Michel QUINET
Vice-président en charge du Développement économique,
des Multi-Mobilités et de la Planification



LES ÉTANGS D'OR : UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Depuis sa création, les Étangs d'Or sont un exemple de préservation de la biodiversité. Le site accueille de nombreux événements dont des concours de pêche, des inventaires piscicoles et ornithologiques, et des actions de sensibilisation à la protection de la faune et de la flore. Des collaborations avec les chercheurs et les acteurs locaux renforcent l'attrait et la qualité du site.

Le Parc des Étangs d'Or, situé à 7 km au sud de Beaune, est un ancien site d'extraction de granulats lié à la construction de l'autoroute A6 dans les années 1960. Il s'étend sur 200 ha, comprenant 60 ha de plans d'eau, 70 ha de boisements, et 60 ha de milieux ouverts.

Les habitats naturels, dont une partie est classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), abritent des espèces rares comme le Blongios nain, le Héron pourpré, la Rousserolle turdoïde, et servent de halte pour les oiseaux migrateurs.



Les Étangs d'Or sont un véritable trésor écologique de notre territoire, où préservation de la biodiversité et sensibilisation du public vont de pair. Grâce à une gestion exemplaire et des initiatives innovantes, ce site continue de concilier activités de loisirs et protection des milieux naturels.

Denis THOMAS,
Vice-Président en charge des Milieux naturels

TRAVAUX ET GESTION DURABLE

En 2011, des travaux ont transformé les gravières de Merceuil Tailly en un parc Éco-loisirs dit des étangs d'Or, valorisant la pêche et sensibilisant à la biodiversité.

Des actions menées par la CABCS et ses prestataires ont permis de protéger les milieux aquatiques et terrestres tout en valorisant le site auprès des habitants. Chaque année, le plan de gestion fixe des objectifs de maintien d' une pêche compatible avec la biodiversité.



CÔTÉ NATURE

Les chiffres clés



RÉDUCTION DES DÉCHETS

LES ACTIONS DE L'AGGLOMÉRATION POUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 16 au 23 novembre 2024, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'Agglomération a organisé plusieurs animations et ateliers de sensibilisation, dans les différentes déchèteries du territoire et à la Mission Locale de Beaune, par l'animatrice de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud :

- Sensibilisation au don et au réemploi par Emmaüs
- Broyage des végétaux en déchèterie par Lantana
- Gestion et réduction des déchets verts par TREBI Attitude
- Réduction des déchets et consignes de tri pour les jeunes adultes, à la Mission Locale de Beaune, par l'animatrice de la Communauté d'Agglomération

Ces initiatives ont permis de sensibiliser 290 personnes à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles.



PORTES OUVERTES DU SMET 71

Les ordures ménagères collectées sur le territoire de l'Agglomération sont traitées au SMET 71 à Chagny. Ce lieu accueille une unité de tri-méthanisation-compostage (usine Ecocéa) dans laquelle, les ordures ménagères sont traitées et valorisées. Les déchets non valorisables dits « déchets ultimes » sont enfouis.

En septembre 2024, le SMET 71, centre d'enfouissement des déchets basé à Chagny, a ouvert ses portes sur deux journées afin de permettre aux plus curieux de visiter les installations de traitement des déchets.

Ces visites guidées de 2h, permettaient l'accès à l'usine de traitement des ordures ménagères et du centre de stockage.

En début et fin de visite, les participants ont pu assister à une exposition « Des gestes en plus, des déchets en moins », et des ateliers de sensibilisation et d'information, comme le compostage et les consignes de tri de la poubelle jaune.



LES GESTES D'OR

Les Gestes d'Or, une initiative mise en place par le Conseil Départemental de la Côte d'Or, a pour but de sensibiliser les Côte-d'Oriens par des gestes simples, afin de réduire la production annuelle de déchets et de protéger notre bel environnement.

En 2024, Beaune a accueilli deux ateliers « Gestes d'Or » : « Comment parler du zéro déchet à mon entourage ? » et « Ma rentrée zéro déchet ».

Une initiative qui se poursuivra en 2025, avec un prochain atelier « Ma salle de bains zéro déchet », prévu en février.

Retrouvez toutes les dates des ateliers et des animations gratuites proposés par l'Agglomération et ses partenaires sur notre site Internet : www.beaunecoteetsud.com

DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE EN PROJET POUR 2025



L'Agglomération poursuit ses efforts en faveur du tri avec plusieurs projets de Points d'Apport Volontaire (PAV) supplémentaires pour 2025, notamment à l'école de Bligny-lès-Beaune, Chorey-lès-Beaune et Baubigny.

Ces projets renforcent l'engagement de l'Agglomération pour une gestion des déchets durable et adaptée aux besoins des communes.

MOBILITÉ DURABLE



Keolis Beane Mobilités, acteur du réseau Côte&Bus, en collaboration avec l'Agglomération Beane Côte et Sud, poursuit son engagement en faveur de la décarbonation. Le déploiement des ombrières photovoltaïques permet désormais d'alimenter les bornes de recharge des bus et véhicules de service électriques, ce qui constitue une avancée significative vers l'auto-consommation énergétique.

Le samedi 23 novembre, Alain Suguenot, Président de l'Agglomération, et Jérôme Suckerhoff, Directeur de Keolis Beane Mobilités, étaient rejoints par les Vice-Présidents

Xavier Coste, Jean-Luc Becquet et Denis Thomas pour inaugurer cette installation.

Ce projet qui combine innovation énergétique et développement durable marque un tournant important pour la mobilité durable sur notre territoire.

En 2025, l'Agglomération va travailler sur sa stratégie en matière de mobilité, en associant les entreprises et en réfléchissant à de nouveaux services comme la mise à disposition de véhicules électriques en autopartages.



BIKE AND RUN DES ÉTANGS D'OR



La 4^{ème} édition du Bike and Run des Étangs d'Or, événement sportif convivial, organisé par le Rougeot Beaune Triathlon et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, a eu lieu le dimanche 10 novembre.

Trois parcours étaient proposés pour rendre cette course accessible à tous :

- J1 : Parcours de 2 km pour les enfants de 5 à 10 ans,
- J2 : Parcours de 4 km pour les jeunes de 11 à 14 ans,
- XS : Parcours de 13 km pour les personnes de plus de 15 ans.

Cette année, nous avons atteint un record de participation avec 175 équipes au rendez-vous (52 équipes pour la course J1, 47 pour la J2 et 76 pour le XS) !

L'AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

TRANSFORMATION DES TERRAINS DE BASKET MICHEL BON

L'Agglomération entreprend des travaux de modernisation pour rendre les terrains plus accessibles et adaptés aux pratiques sportives modernes. C'est le cas des terrains de baskets du complexe sportif Michel Bon à Beaune.

Les deux terrains de basket ont été transformés en terrains de basket 3x3, une discipline présente aux Jeux Olympiques depuis 2021.

Les terrains pourront servir aux élèves des établissements scolaires



à proximité, mais aussi à des compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou à des tournois organisés par le Basket Olympique Beaunois (BOB), le club local.

Le projet, terminé fin août 2024, a été porté par l'Agglomération à hauteur de 60 000 €.



PARTENARIAT AVEC LA PISCINE MUNICIPALE DE BEAUNE

La rénovation de la piscine municipale s'inscrit dans une démarche responsable et ambitieuse.

La végétalisation au cœur des travaux

Plus de 1500 m² d'espaces verts remplaceront les surfaces imperméables pour mieux absorber les eaux de pluie et donner une connotation végétale. Cette transformation s'accompagne de l'utilisation de matériaux écoresponsables, comme la laine de bois pour l'isolation des cloisons.

Côté performance énergétique

Des baies vitrées sur toute la hauteur du bâtiment permettront de maximiser la lumière naturelle, complétées par des puits lumineux. Ce dispositif réduira la dépendance à l'éclairage artificiel et limitera l'empreinte carbone.

Pour répondre aux attentes des usagers, le bassin d'apprentissage sera couvert, garantissant une utilisation à l'année, notamment pour les plus jeunes. Les espaces communs, seront entièrement réaménagés pour offrir un parcours plus fluide et convivial.

Ce projet bénéficie du soutien financier du Fonds Vert de l'État et du programme TEA du Conseil Régional. Des discussions sont en cours pour finaliser les engagements du Département et de la Communauté d'Agglomération, dont 52 % des usagers sont issus de son territoire.

L'AGGLOMÉRATION, AU SERVICE DES JEUNES

LES PETITS GOURMETS DU REPAM À LA DÉCOUVERTE DES SAVEURS

Dans le cadre de la semaine du goût, du 14 au 18 octobre 2024, les animatrices du REPAM de Beaune ont organisé des ateliers de découverte culinaire à destination des enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Les enfants ont eu l'occasion de confectionner des sablés aux pépites de chocolat chez Flaveurs et Chefs, en présence d'Olivia Pusset, Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, et de découvrir la fabrication de confiserie à L'atelier des bonbons.

Des matinées riches en découverte qui se sont terminées par des dégustations pour petits et grands !



PARENTS, NOUNOU ET MOI, PARFOIS ÇA RAME...



Le spectacle Parents, nounou et moi, parfois ça rame... s'est déroulé ce lundi 18 novembre, veille de la Journée nationale des assistantes maternelles, et a rencontré un vif succès.

Il a réuni environ 70 personnes, assistantes maternelles et familles du territoire sud-ouest de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Ce projet a été soutenu par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dans le cadre du dispositif « Grandir en milieu rural ».

Soutenir les premières découvertes des tout-petits et accompagner les familles, est au cœur de nos priorités. À travers des actions éducatives et conviviales, nous favorisons l'éveil et le lien entre les différents acteurs de la petite enfance.

Olivia PUSSET,
Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance

UN NOUVEAU LIEU DÉDIÉ À L'ENFANCE À SAVIGNY-LÈS-BEAUNE

Ce lundi 6 janvier 2025 a marqué l'ouverture d'un nouveau site périscolaire communautaire à Savigny-lès-Beaune, un équipement structurant pour l'Agglomération, conçu pour répondre aux besoins croissants des familles de la commune et des environs.

En complément de l'offre éducative déjà existante, ce lieu propose des conditions idéales pour l'épanouissement des enfants tout en offrant un environnement de travail optimal pour les agents de l'Agglomération. Avec une capacité d'accueil de plus de 140 enfants, ce projet illustre l'engagement de la collectivité en faveur de l'enfance, un pilier essentiel du dynamisme territorial.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une dynamique de développement au service des habitants et renforce l'attractivité du Nord-Est du territoire communautaire.

Cette opération a été réalisée avec les soutiens financiers de l'Etat, du Département de la Côte-d'Or et de la CAF de la Côte-d'Or.



L'AGGLOMÉRATION SOUTIEN LES CENTRES DE FORMATION DE FOOTBALL ET DE RUGBY



Par délibérations des 26 février et 23 septembre 2024, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de l'Agglomération afin d'étendre sa compétence en matière sportive. Cette extension permet à la Communauté d'Agglomération de soutenir financièrement les associations de sport collectif disposant d'un centre de formation à destination des enfants du territoire communautaire et

bénéficiant d'un agrément du Ministre chargé des sports, si elles répondent aux critères définis.

Les centres de formation de l'Association Sportive Beaunoise (ASB) pour le football et du Club Sportif Beaunois (CSB) pour le rugby, remplissant les conditions requises, ils se sont vus octroyer une subvention en 2024.

VIVONS PLUS HAUT

La seconde édition du festival Vivons plus Haut, projet visant à impulser des actions et animations dans le secteur des 15 communes du Plateau et des Hautes-Côtes, a rencontré un réel succès sur les 3 manifestations organisées au printemps 2024.

Ce sont plus de 350 personnes réunies aux différents repas et spectacles, 35 associations locales et exposants présents et 240 participants sur les colloques.

Ces colloques ont pour objectif d'identifier des solutions autour de certaines thématiques locales et de mettre en place des actions concrètes adaptées aux besoins spécifiques du territoire.

Cette édition 2024 a bénéficié du soutien financier du Département de la Côte-d'Or.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 afin de susciter de nouvelles rencontres et d'échanger sur des sujets porteurs pour le territoire, avec la double volonté :

- De se concentrer sur un évènement, qui aura lieu en mai à Bouze-lès-Beaune, en associant différents publics,
- De proposer un calendrier d'ateliers et de micro-évènements couvrant les différentes périodes de l'année et essaimant sur l'ensemble des 15 communes.



Le festival Vivons plus Haut illustre notre ambition de dynamiser les communes rurales en favorisant les échanges et les projets collectifs. Cette initiative, portée par et pour le territoire, renforce les liens entre les habitants tout en répondant aux besoins spécifiques des Hautes-Côtes et du Plateau.



Gérard ROY,
Vice-Président en charge du Développement rural



OFFICE DE TOURISME BEAUNE & PAYS BEAUNOIS



Depuis le 4 novembre 2024, l'Office de tourisme communautaire a accueilli Mathieu Bruc, son nouveau directeur.

Cévenol d'origine, Mathieu vient apporter ses 20 ans d'expertise dans le secteur touristique, principalement en Auvergne-Rhône-Alpes, avec la volonté de valoriser et promouvoir nos offres déjà existantes, tout en développant de nouveaux projets.

Dans cette démarche, il dévoile un projet d'envergure, s'inscrivant dans le cadre de l'initiative « Vivons plus Haut » : le développement et la promotion de circuits VTT dans les Hautes-Côtes du territoire.

Cette initiative a pour but de diversifier l'offre touristique et d'attirer de nouvelles clientèles en proposant des parcours adaptés à tous, débutants comme confirmés, sur une centaine de kilomètres.

BILAN 2024

Cette année a été marquée par de nombreux projets structurants et des réalisations qui renforcent le dynamisme de notre territoire.

- **21 mars 2024** : Pose de la première pierre du complexe sportif de Ladoix-Serrigny
- **3 avril 2024** : Réouverture de la déchèterie de Meursault après rénovation
- **Juillet 2024** : Lancement des travaux de rénovation de la baignade naturelle de Montagny
- **Août 2024** : Transformation des deux terrains de basket du complexe sportif Michel Bon en terrains de 3x3, une discipline olympique depuis 2021
- **23 novembre 2024** : Inauguration des ombrières photovoltaïques



PERSPECTIVES 2025

L'année à venir s'annonce riche en nouveautés avec des projets ambitieux qui continueront de façonner l'avenir de notre Communauté d'Agglomération.

- **Lundi 6 janvier 2025** : Ouverture du périscolaire de Savigny-lès-Beaune
- **Printemps 2025** : Inauguration du complexe sportif de Ladoix
- **Printemps 2025** : Pose de la première pierre du complexe sportif de Nolay
- **Été 2025** : Réouverture de la baignade naturelle

